

Essonne: Yerres reconvertit un ancien couvent en logements

Sociaux Les bâtiments d'un ancien couvent, dans la commune de Yerres, ont été transformés en logements d'insertion avec un centre socioculturel et un jardin bio. Les logements vendus par les Soeurs auxiliaires de la Charité à l'association Solidarités nouvelles pour le logement, seront réservés aux publics les plus en difficulté.



Vingt-trois logements d'insertion situés au sein de l'ancien couvent des Soeurs auxiliaires de la Charité à Yerres vont accueillir des résidents. (DR)

Malgré des retards en grande partie liés à la crise sanitaire, l'association Solidarités nouvelles pour le logement, SNL, est venue à bout de son grand projet. Après plusieurs années de travaux, vingt-trois logements « d'insertion » situés au sein de l'ancien couvent des Soeurs auxiliaires de la Charité à Yerres (Essonne) vont accueillir les premiers résidents au printemps prochain. Obligées de quitter les lieux pour cause de crise des vocations, ces dernières ont accepté en 2018 de vendre leur domaine à SNL. « Les religieuses ont bien accueilli le projet de l'association. Car elles ne supportaient pas l'idée que le couvent et son jardin puissent être transformé en logements pour personnes fortunées », expose Bruno Dhont, coresponsable du groupe local de l'association SNL à Yerres. « Elles ne voulaient pas non plus vendre à la mairie, alors dirigée par Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France) dont elles ne partageaient pas les idées politiques ! » ajoute un bon connaisseur du dossier.

Foyer socioculturel dans la chapelle

Les logements, tous éligibles aux prêts locatifs d'aide à l'insertion (PLAI), sont réservés aux publics du logement social les plus en difficulté. Plusieurs seront attribués à des jeunes (via une convention avec la mission locale pour les jeunes) et à des femmes victimes de violence. Au rez-de-chaussée, sept appartements iront à des personnes à mobilité réduite. « Nous avons conclu un accord avec l'Association des paralysés de France, APF, souligne Bruno Dhont afin qu'ils nous aident à trouver les personnes et à accompagner les familles dont un de leur membre se trouve en fauteuil roulant ». A noter que l'association SNL (qui est également bailleur social via une filiale) dispose d'une délégation lui permettant d'attribuer elle-même les logements. Il est prévu que le comité

communal d'action sociale, CCAS, de la ville d'Yerres sélectionne les locataires de quatre logements.

La chapelle du couvent va, elle, être transformée en foyer socioculturel. Les vitraux ont été enlevés et du double vitrage posé tandis que différentes salles, installées dans le bâtiment, serviront à des cours et des ateliers d'art-thérapie, danse, théâtre, etc. Certaines de ces activités ont déjà démarré sur le site. « Le centre doit aussi constituer une passerelle entre les résidents et le reste de la population. Nous souhaitons que les locataires puissent aussi rencontrer les associations de quartiers », précise Bruno Dhont. SNL a créé une autre association, la Maison de la pépinière, pour gérer cet autre aspect de l'opération.

Partenariats

Une convention a également été passée avec un lycée professionnel voisin afin que les élèves participent à l'entretien du jardin qui sera aussi utilisé pour l'insertion des locataires. Le coût total du projet (achat et travaux d'aménagement) s'élève à 5,4 millions d'euros. La région et le département financent environ 90 % de la somme. Des aides de la ville d'Yerres et de diverses fondations, en particulier AG2R et Truffaut (pour la partie jardin), ont permis de compléter le financement.



Enthousiasmé par le projet, Olivier Clodong, l'actuel maire de Yerres (divers droite) ajoute : « Nous apportons aussi une aide logistique et nous réfléchissons en ce moment avec SNL aux modalités pour permettre que la ville entretienne la partie boisée du domaine ». Le nouveau lieu devrait pouvoir ouvrir ses portes au printemps prochain. D'ici-là, il restera à régler un dernier problème : agrandir le trottoir longeant la route départementale, qui aujourd'hui ne dépasse pas 80 centimètres de large. Plusieurs demandes ont été déposées auprès du conseil départemental qui n'a, pour l'instant, pas donné suite. Les responsables du projet n'entendent pas en rester là et assurent qu'ils resteront mobilisés pour qu'une solution soit trouvée.